



**COMMISSAIRE  
À L'ÉTHIQUE ET À  
LA DÉONTOLOGIE**

**DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ**

**Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie**  
(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre de l'Assemblée nationale :	<b>DOMINIQUE ANGLADE</b>
Circonscription :	<b>SAINT-HENRI-SAINTE-ANNE</b>

<b>DÉCLARATION AU COMMISSAIRE</b> <i>Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :</i>	
1. Nom du donateur	2. Date
<b>La Consule générale de Cuba Mara Bilbao Diaz</b>	<b>17 avril 2018</b>
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
<b>Une crème de jour de marque Alicia.</b>	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
<b>Un entretien officiel entre la Consule générale de la République de Cuba à Montréal, madame Mara Bilbao Diaz, et la vice-première ministre, madame Dominique Anglade, a été organisé par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie à l'Assemblée nationale. Lors de cette rencontre la Consule a offert un cadeau diplomatique à la vice-première ministre.</b>	

Signature du membre de l'Assemblée nationale	Date de la déclaration
<b>(s) Dominique Anglade</b> _____	<b>2018-04-30</b> _____